

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Première – Deuxième – Troisième convocation

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra **le mardi 29 juillet 2025 à 20h00** à la salle du Conseil (Rue de la Station, 27).

Ordre du jour

Séance publique

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communications & informations diverses - Prise d'acte
3. ASBL GIG - Désignation d'un délégué de la Commune aux assemblées générales
4. Assemblée générale ordinaire d'iMio
5. Déclassement d'une faucheuse débroussailleuse - Décision
6. Modification budgétaire n°01/2025 - Demande de réformation par la tutelle - Ratification
7. Octroi d'un subside ordinaire à la Bibliothèque de Noville - Décision
8. CPAS - Comptes annuels pour l'exercice 2024 - Approbation
9. Marché de travaux - Curage de fossés récupérant les eaux pluviales et remplacement de canalisation sous la voirie - Approbation des conditions et du mode de passation
10. Marché de services - Entretien, réparation et dépannage de la flotte communale et des accessoires - Accord-cadre - Approbation des conditions et du mode de passation
11. Fabrique d'église Saint-Martin de Fexhe-le-Haut-Clocher - Modification budgétaire n°1/2025 - Décision
12. Vérification de l'encaisse du Directeur financier - 1er trimestre 2025
13. Désignation d'un fonctionnaire sanctionnateur - Décision
14. AIDE - Convention d'accès aux services de gestion intégrée des réseaux d'égouttage via le portail cartographique - Cadastre du réseau d'égouttage de la Commune - Décision
15. Province de Liège (Direction de la Jeunesse) - Convention relative aux services proposés par la Bibliothèque itinérante de la Province - Décision
16. Conseil Consultatif Communal des Aînés - Désignation des membres - Décision
17. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Huis clos

18. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour exercer une fonction de même rémunération dans un autre P.O d'un maître spécial de secondé langue (6 périodes) - Décision
19. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un maître de philosophie et citoyenneté pour 12 périodes - Décision

20. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour convenances personnelles d'une institutrice primaire pour 24 périodes - Décision
21. Personnel enseignant - Désignation d'un maître de seconde langue à titre temporaire pour 2P à charge du PO pour l'année scolaire 2025-2026 - Décision

Le Directeur général,

François PAERMENTIER

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Henri CHRISTOPHE